

DEC100265DAJ

**Décision portant modification de la décision n°100015DAJ donnant délégation de signature à M. Alain MANGEOL, délégué régional pour la circonscription Paris A**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° 080144DAJ du 12 décembre 2008 portant nomination de M. Alain MANGEOL aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris A ;

**Vu** la décision n° 100015DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. Alain MANGEOL, délégué régional pour la circonscription Paris A ;

**Vu** la décision n° 100264DAJ du 14 octobre 2010 portant nomination de Mme Anne-Françoise DUVAL adjointe au délégué régional ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – L'article 2 de la décision n° 100015DAJ du 21 janvier 2010 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Art. 2** – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain MANGEOL, délégation est donnée à Mme Anne-Françoise DUVAL, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, dans la limite de ses attributions».

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 14/10/2010

  
Alain FUCHS



Centre national de la recherche scientifique

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 49 13